

DÉPARTEMENT DU GARD

Mairie de
SAINT-FELIX-DE-PALLIÈRES
30 140

Téléphone : 04 66 61 64 45

Courriel : contact@saintfelixdepallieres.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Saint-Félix-de-Pallières, le 10 octobre 2024

Le Maire

A

Monsieur le Président
Communauté de Communes
Piémont Cévenol
13 bis Rue du Dr Rocheblave
30260 QUISSAC

Objet : Enveloppes urbaines - SCOT

Monsieur le président,

Je souhaite apporter quelques précisions sur les enveloppes urbaines portées sur la carte d'orientation générale de la commune de Saint-Félix-de-Pallières.

Ainsi, la mairie considérée comme bourg-centre, est la seule enveloppe urbaine principale de la commune et dont l'extension est prévue.

Les autres hameaux, présents sur cette carte, sont des enveloppes urbaines secondaires sans extension envisagée. Elles devraient apparaître en rose sur le document.

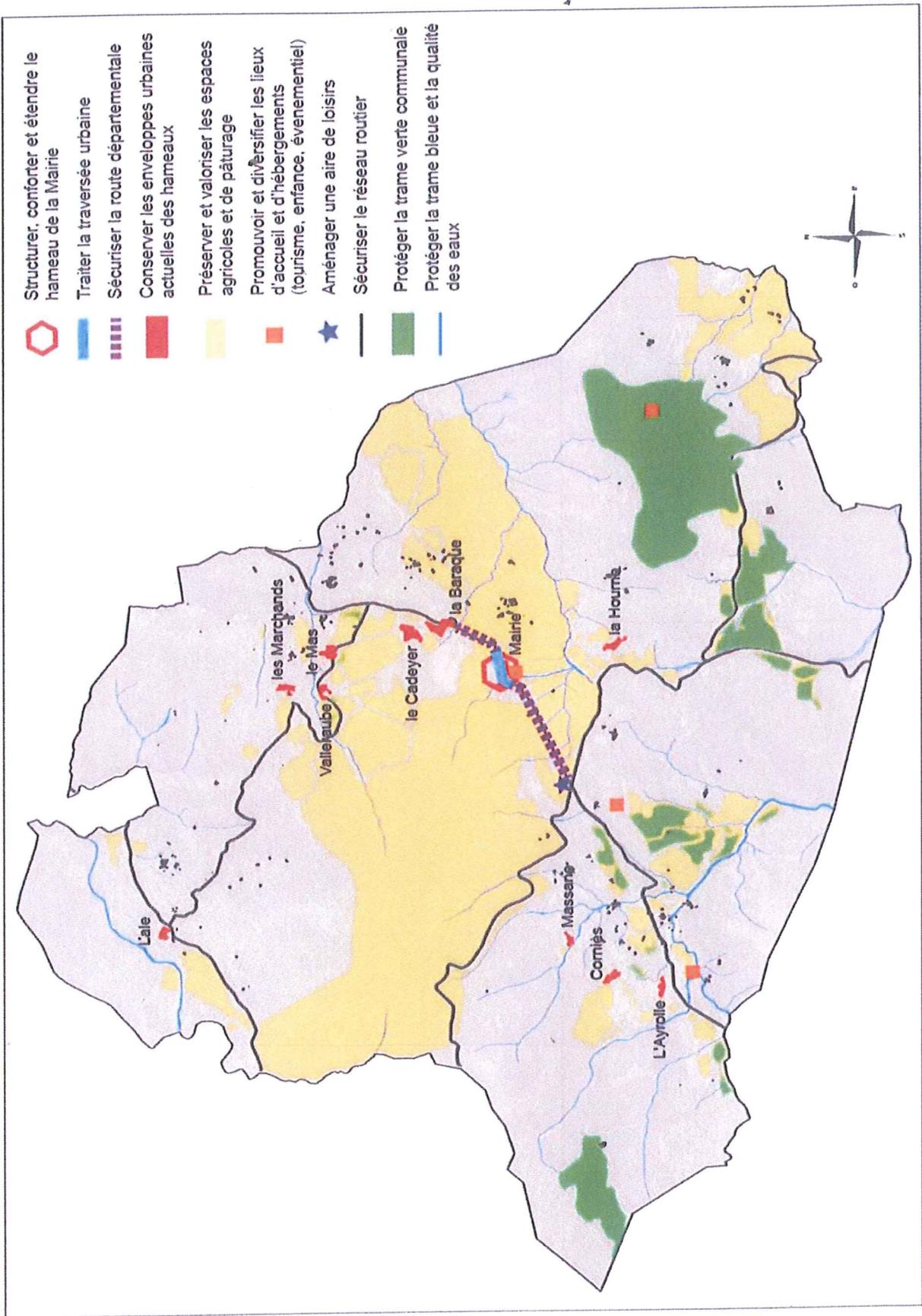
Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir modifier la carte d'orientation générale de la commune de Saint-Félix-de-Pallières en conséquence et vous en remercie par avance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Bruno WEITZ



CARTE D'ORIENTATIONS GÉNÉRALES



-  Structurer, conforter et étendre le hameau de la Mairie
-  Traiter la traversée urbaine
-  Sécuriser la route départementale
-  Conserver les enveloppes urbaines actuelles des hameaux
-  Préserver et valoriser les espaces agricoles et de pâturage
-  Promouvoir et diversifier les lieux d'accueil et d'hébergements (tourisme, enfance, événementiel)
-  Aménager une aire de loisirs
-  Sécuriser le réseau routier
-  Protéger la trame verte communale
-  Protéger la trame bleue et la qualité des eaux